

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre, un territoire de 26 communes.

Lettre d'information - n 21 - janvier 2021

Édito



Luc Della-Valle,
Président

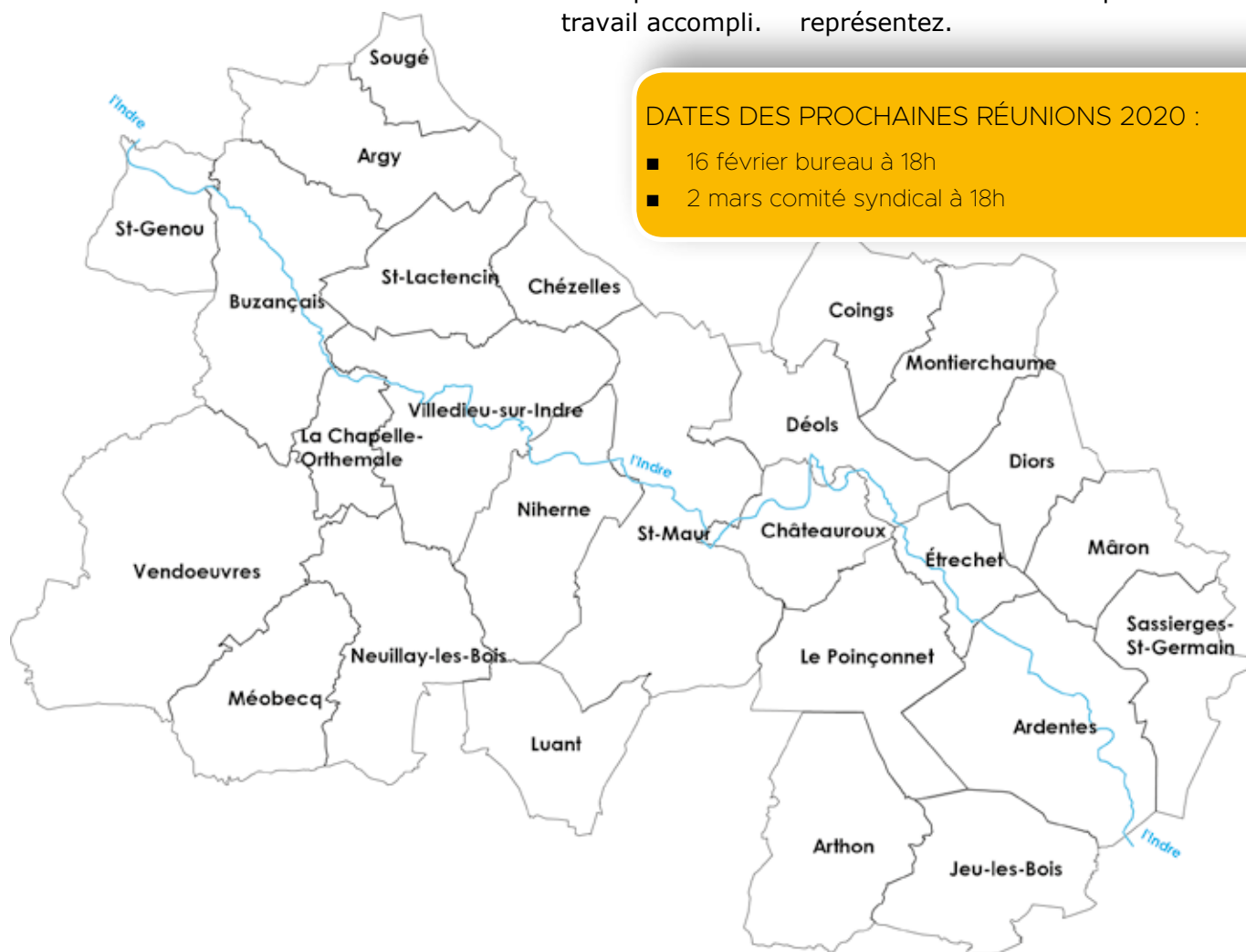
2020.....2021. Une année se termine, une autre commence. Gageons que 2021 verra le retour à la normale tant attendu !

La crise sanitaire a bien évidemment perturbé la réalisation de certaines actions du Pays (Natura 2000, sessions thématiques TVB...). Pour autant, et cette lettre d'information en témoigne, l'activité s'est poursuivie. Vous trouverez notamment un focus sur "l'Indre à vélo" dont le tracé, initié par le Pays Castelroussin Val de l'Indre, est désormais inscrit au schéma national des vélo routes, signe valorisant de la qualité du travail accompli.

2021 sera une année importante avec le bilan à mi-parcours du CRST, le renouvellement éventuel de contractualisations : COT EnR, LEADER, Natura 2000 ... et la mise en place du CRTE – Contrat de Relance et de Transition Écologique – pour lequel le Préfet a retenu le périmètre du Pays.

Autant de projets que nous aurons à développer pour l'attractivité de notre territoire et la qualité de vie de ses habitants.

À toutes et tous, j'adresse mes meilleurs vœux, pour vous-mêmes et les collectivités que vous représentez.



DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS 2020 :

- 16 février bureau à 18h
- 2 mars comité syndical à 18h

RENCONTRE AVEC FRANÇOIS BONNEAU ET DOMINIQUE ROULLET

François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire et Dominique Roulet, vice-président délégué à l'aménagement du territoire et au numérique sont venus à la rencontre des élus à l'occasion du Comité syndical du 8 décembre à Coings.

Durant leurs interventions respectives, François Bonneau et Dominique Roulet ont souligné l'intérêt de la mobilisation du territoire et des habitants dans un objectif de force collective en termes de capacités de développement.

Consciente des difficultés rencontrées dans le Berry et avec cet objectif constant d'équilibre territorial, 16 282 000 euros ont été affectés au Contrat régional de solidarité territoriale (CRST) du Pays Castelroussin Val de l'Indre sur la période 2018-2024. François Bonneau s'est félicité de la bonne consommation des enveloppes du CRST, signe d'une bonne dynamique de planification de projets. Il a poursuivi son intervention sur la gestion financière saine de la Région et sur les efforts régionaux relatifs à la relance économique et au respect des équilibres sociaux.

Dominique Roulet a complété l'intervention du président en précisant que la Région Centre-Val de Loire est la première région qui œuvre le plus pour les territoires et a tenu à rappeler les finalités de la construction du cadre d'intervention du

CRST reflétant les visions partagées : régionale et locale. Cette optique se recoupe avec des outils stratégiques, prescriptifs et intégrateurs tels que le SRADDET. Il a également évoqué l'assouplissement du cadre d'intervention sur les trois grandes thématiques que sont l'emploi/économie, le mieux-être social et le maillage urbain-rural et ce, pour éviter la fracture territoriale et sociale.

Les échanges entre élus se sont articulés autour des thématiques suivantes :

- le haut débit,
- la nécessaire ingénierie à mobiliser pour le montage de certains dossiers pouvant être complexes pour des petites collectivités,
- le Contrat de Plan État Région,
- le Contrat de Relance et de Transition Écologique,
- le programme « Petites villes de demain »,
- la difficile éligibilité des projets locaux au dispositif À vos ID,
- les délais inadmissibles de paiement des subventions européennes,
- le Plan de Relance Europe.

Avant de quitter la séance, François Bonneau a tenu à remercier les élus de ces échanges constructifs au service du territoire.



Au premier plan et en suivant : Jean Tortosa, Dominique Roulet, François Bonneau, Luc Della-Valle, Nicolas Thomas, Gil Avérous, Régis Blanchet et Jean Pinier.

COT ENR (CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES)



Le COT EnR Centre Nord Indre, en partenariat avec le Pays de Valençay-en-Berry, s'achève au printemps 2021. Huit projets ont été engagés pour un total comptabilisé de 4 216 MWh.

Chaudières biomasse :

- Tomates gourmandes - Levroux
- Chaudière et réseau de chaleur - commune de Neuillay-les-Bois
- Chaudière et réseau de chaleur - commune de Luçay-le-Mâle

Géothermie :

- Sur nappe pour la piscine - commune de Châtillon-sur-Indre
- Sur nappe pour le groupe scolaire - commune de Niherne
- Sur sonde pour le restaurant « La Foulquetière » à Lucay-le-Mâle
- Sur corbeille pour les logements sociaux communaux - commune de Val Fouzon

À noter que la géothermie du centre aquatique Balsan'éo apparaîtra dans le COT EnR en nombre de projets mais pas en énergie.



Vers un COT EnR nouvelle génération

L'ADEME et la Région Centre-Val de Loire ont présenté dernièrement la nouvelle génération des COT 2.0 :

- financement de l'animation en lien avec le nombre d'habitants concernés (1 euro/habitant soit 119 935 euros pour le territoire du COT EnR Centre Indre Nord) ;
- durée du COT sur 3 ou 4 ans pour un engagement minimum de 10 projets ;
- taux unique de l'accompagnement financier des porteurs de projet : 45 %
- objectifs de 50 KWh/habitant : quantité d'énergies et mixité des projets ;
- souhait de l'ADEME et de la Région de bénéficier d'un interlocuteur technique unique multi-EnR.

Des outils vidéo

Vous vous interrogez sur des projets potentiellement éligibles au COT EnR ou sur la faisabilité d'un réseau de chaleur ?

L'ADEME a réalisé des vidéos facilitatrices :

- ▶ sur la réalisation de projets de chaleur renouvelable grâce au COT EnR : <https://www.youtube.com/watch?v=kK6kR-NYyixE&feature=youtu.be>
- ▶ sur le réseau de chaleur : <https://youtu.be/MFLL1OxpmcY>

Chaudière bois de la commune de Neuillay-les-Bois

PROGRAMME NATIONAL « PETITES VILLES DE DEMAIN »



Après candidatures auprès de la Préfecture de l'Indre, Ardenes, Buzançais, Déols et Villedieu-sur-Indre ont été sélectionnées pour bénéficier du programme « Petites Villes de Demain ».

Ce programme permet d'accompagner la revitalisation des petites villes, conforter leur rôle de centralité et renforcer le maillage territorial en s'organisant autour de 3 piliers :

- le soutien en ingénierie et l'apport d'expertises ;
- l'accès à un réseau, grâce au Club Petites villes de demain, pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme ;
- des financements sur des mesures thématiques ciblées et des actions à mettre en place.

Pour rappel, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) décline et coordonne les programmes nationaux territorialisés (Action cœur de ville, Petites villes de demain, France Services, etc.). Ces programmes sont proposés aux collectivités afin de réduire les inégalités entre les territoires.



7ÈME OPÉRATION « VOULEZ-VOUS PLANTER DES HAIES ? »

Le 4 décembre, à la chambre d'agriculture, sous une météo peu clémente mais adaptée aux travaux de plantation, 4 837 plants et autant de gaines de protection ainsi que 9 674 tuteurs en châtaignier ont été distribués à 11 agriculteurs et à la commune de Déols.

Le coût de l'opération qui s'élève à 19 600 euros (accompagnement et suivi technique compris) est financé à 80 % par les fonds régionaux.

Cette 7ème opération permettra de créer 3 kilomètres de haies, 1,7 hectares de bosquets et 4,2 hectares de systèmes agroforestiers.



SESSIONS THÉMATIQUES À DESTINATION DES ÉLUS ET AGENTS TERRITORIAUX

Le 22 septembre la session "Chartes pour concilier nature et chantiers urbains" s'est tenue avec peu de participants puisque seules deux communes étaient représentées. Cela a permis des échanges personnalisés et adaptés aux problématiques de ces collectivités avec notamment des visites sur site, afin de prendre connaissance des différents projets d'aménagement en cours et à venir.

Les intervenants ont prodigué des conseils pour la prise en compte de la biodiversité et des enjeux liés au changement climatique.

En octobre, la thématique "la préservation des trames noires" a rencontré plus de succès avec huit personnes.

"L'entretien des haies, alignements et arbres isolés" prévue en novembre n'a pas eu lieu en raison du second confinement. Elle sera reportée en mars prochain.

La session sur le thème des "documents d'urbanisme" s'est déroulée le 3 décembre en visioconférence avec sept participants.

Financé dans le cadre du plan d'actions trame verte et bleue par les fonds européens et régionaux.



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



Programme 2021

Janvier

19 - Forêts communales : connaissance et gestion des milieux

Février

18 - Entretien et gestion des ripisylves

Mars

9 - Technique d'entretien et de coupe d'arbres et haies bocagères

25 - Préserver la ressource en eau et optimiser ses usages

Avril

20 - Connaissance et fonctionnement des sols

Mai

20 - Accompagner les agents communaux vers un protocole simple de suivi de la biodiversité

Juin

10 - Entretenir ses espaces publics par l'éco-pâturage

Juillet

6 - Reconnaissance et gestion de la flore invasive aquatique et terrestre

DEUXIÈME PAEC (PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE)



Afin de poursuivre les actions en faveur de la biodiversité et des milieux agricoles situés dans la Vallée de l'Indre, le Pays répond actuellement au prochain appel à PAEC. En 2021 les mesures agro-environnementales et

climatiques se feront avec des engagements plus courts, 1 année contre 5 précédemment.

Le Pays espère pouvoir proposer aux agriculteurs un accompagnement plus spécifique pour mieux répondre à

leurs attentes.

Le nouvel appel à projets est en cours de rédaction avec les co-animateurs : chambres d'agriculture 36 et 37, Indre Nature et la Sepant.

Le dépôt des dossiers est fixé au plus tard le 4 janvier 2021.

L'INDRE À VÉLO DEVIENT UN ITINÉRAIRE VÉLO ROUTE NATIONALE



En chiffres

340 km :

- 290 km d'itinéraire sur les départements de l'Indre et Loire, de l'Indre, du Cher dont 80 km en cours de finalisation
- 49 km en Creuse

Cette vélo route est inscrite au Schéma national des vélo routes et voies vertes sous l'appellation V49 de Bréhémont (37) à Chambon-sur-Voueize (23).

En itinéraires

- Des liaisons vers le Château de Chenonceau, le PNR de la Brenne et ses itinéraires cyclables, le Train touristique du Bas-Berry, les itinéraires cyclables du département de la Creuse.
- Des jonctions avec la Loire à Vélo, l'itinéraire Saint-Jacques à Vélo, voie de Tours, l'itinéraire Saint-Jacques à Vélo, voie de Vézelay, en cours d'élaboration, l'itinéraire Cœur de France à Vélo (Cher à Vélo et Canal de Berry) en cours d'élaboration, l'itinéraire V56 qui permet de relier l'Est au Sud de la France.

Les actions de développement

Volet itinéraire et infrastructure :

- actualisation de la signalétique sur l'itinéraire en Touraine,
- mise en œuvre du jalonnement de l'itinéraire vers la source de l'Indre,

Volet communication/promotion :

- une plaquette Indre à Vélo (document d'appel),
- la réalisation d'un carnet de route sur l'intégralité de l'itinéraire,
- l'intégration de l'Indre à Vélo à la plateforme Internet de promotion : France Vélo Tourisme,
- l'intégration de l'Indre à Vélo au Schéma national cyclable,
- la réalisation à venir d'un nouveau site internet Indre à Vélo.

Demain l'Indre à vélo c'est

- Un produit touristique de 5 à 6 jours pour découvrir la Vallée de l'Indre,
- Un nouveau site Internet réalisé avec le prestataire Iris Interactive (mise en ligne prévue pour la saison touristique 2021)
- Le déploiement de la marque "Accueil Vélo" auprès des prestataires touristiques...
- Le déploiement des services liés au vélo (aires d'accueil, bornes de gonflage, de réparation...),
- L'installation de panneaux d'information touristique sur l'itinéraire,
- Un itinéraire thématique pour attirer ou faire revenir les touristes à vélo (personnages célèbres, patrimoine, gastronomie...).

Les acteurs partenaires :

- 9 communautés de communes et/ou d'agglomération (37 : Touraine Vallée de l'Indre, Bléré Val de Cher, Loches Sud Touraine - 36 : Châtillonnais en Berry, Val de l'Indre Brenne, Châteauroux Métropole, Val de Bouzanne, La Châtre/Sainte-Sévère - 18 : Berry Grand Sud) ;
- 7 Offices de tourisme ;
- le Conseil Régional Centre-Val de Loire
- le Comité régional du tourisme ;
- les Départements d'Indre et Loire, de l'Indre et à venir les départements de la Creuse et du Cher
- l'ADT 37,
- l'AZI 36
- à venir un comité d'itinéraire (outil de gestion et de développement de l'itinéraire).

RENCONTRE ENTRE PAYS

Le 14 décembre, le Pays Castelroussin Val de l'Indre accueillait, en présence du chargé de mission de l'A3P, les présidents et agents de développement des Pays de La Châtre en Berry et de Valençay en Berry. Les

échanges se sont articulés autour de thématiques communes telles que le taux de consommation des enveloppes du CRST, la fin de la programmation LEADER, le SCOT, le CLS, le COT EnR, le CRTE, les Conseils de

développement et l'Indre à Vélo. Afin de faire évoluer notre démarche collective au service de nos territoires, une prochaine réunion de travail a été fixée au 17 février 2021.

EN DISTANCIEL...

Élaboration de la future politique européenne pour la période 2021-2027

Focus sur le FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural)



Chaque état membre doit élaborer un Plan stratégique nationale (PSN) basé sur la politique agricole commune (PAC).

La PAC comporte 3 objectifs généraux qui se déclinent en 9 objectifs stratégiques.

En France chaque Région doit établir un volet régional du PSN appelé Programme régional d'intervention (PRI ex PDR).

L'élaboration du PRI de la Région Centre-Val de Loire s'établit à partir du diagnostic régional, de la définition de la stratégie d'intervention et de l'élaboration des fiches d'intervention. Elle a démarré de juillet à décembre 2019 et a repris en octobre 2020 en raison du COVID et de la crise sanitaire.

Ainsi d'octobre à décembre 2020 des groupes de travail thématiques se sont réunis à plusieurs reprises pour identifier les besoins prioritaires et les dispositifs pertinents pour y répondre.

Ensuite, pour chaque grand domaine : agriculture, forêt, développement local (dont LEADER), des ateliers ont veillé à la cohérence de la priorisation des besoins, des propositions de stratégies et des choix des dispositifs et de leurs articulations.

L'atelier de synthèse co-présidé par le président du Conseil Régional et le préfet de Région se déroulera en janvier 2021. La première version du document régional sera ensuite transmise en février 2021 au Ministère de l'Agriculture qui gère l'élaboration du PSN .

À noter : la mise en œuvre du PRI est prévue pour la période 2023-2027 ce qui implique une phase de transition pour 2021 et 2022 et la poursuite du Programme de développement rural (PDR) actuellement en cours.

Pour plus d'information :

<http://www.europeocentre-valde Loire.eu/futur-volet-regional-feader-du-planstrategique-national/>

Instance régionale de concertation sur l'alimentation



Le 9 décembre, l'instance régionale de concertation sur l'alimentation a réuni plus de quatre-vingt acteurs.

Après une présentation des dynamiques de territoire et des travaux consacrés à la restauration collective suite à la loi « EGAlim » en région, les mesures du plan de relance en faveur d'une alimentation saine, durable et locale pour tous ont été déclinées.

Les perspectives 2021 s'articuleront autour d'un renforcement du partenariat État/Région sur l'accompagnement des PAT et la poursuite de la déclinaison régionale du Programme national pour l'alimentation.



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT CASTELROUSSIN

► 26 novembre 2020

Groupe de travail environnement

Les idées retenues par le le groupe de travail

1. Travailler sur 3 sujets si possibles : milieux aquatiques, énergie du bâti, santé environnementale (sujet transversal)
2. Intégrer d'autres membres du CODEV pour travailler en sous-groupes



Planning des prochaines semaines

1. Présenter les thématiques en réunion plénière du CODEV
2. Se réunir en janvier pour commencer le travail de réflexion et rechercher les personnes et structures à associer.
3. Définir un calendrier et une date de rendu du rapport

► 9 décembre 2020

Webinaire Cœur de ville organisé par l'Agglomération Châteauroux Métropole

Suite au précédent webinaire sur la mobilité, un appel à candidature est lancé pour désigner un représentant au comité de suivi de la mobilité de Châteauroux Métropole

► 16 décembre 2020 :

Parcours des Dames

Présentation du résultat du travail expérimental sur le parcours « sur les pas des dames de l'Indre en Berry ».

LE CHOIX DU PAYS COMME PÉRIMÈTRE DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

Les finalités du CRTE permettent de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants au service des priorités stratégiques de chaque territoire et de l'État.

Le CRTE ayant vocation à traiter l'ensemble des enjeux du territoire dans une approche transversale et cohérente, le périmètre géographique

du Pays Castelroussin Val de l'Indre paraissait pertinent et légitime en lien avec le Schéma de Cohérence Territoriale, les outils contractuels existants tels que le Contrat Régional de Solidarité Territoriale et la programmation LEADER ou les outils de concertation locale tel que le Conseil de développement castelroussin.

Le choix de ce périmètre a été transmis au Préfet de l'Indre le 14 janvier dernier après accord des présidents de la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole et la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne.

La réunion de lancement des CRTE est organisée le 26 janvier prochain en visioconférence par la Préfecture.

Plus d'informations sur : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/CRTE>

BILAN À MI-PARCOURS DU CRST

État des lieux des projets et perspectives

Contexte sanitaire oblige, le Bilan à Mi-Parcours adopte le mode « consultation à distance ». Chaque commune sera destinataire, sous

quinzaine, d'un courrier accompagné de fiches à compléter et à retourner au Pays avant le 1er mars.



Cette année encore, conjugons nos talents pour faire émerger nos succès de demain.

Meilleurs vœux à chacun de vous pour cette nouvelle année

2021